

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 14 AVRIL 2011

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOIBE, SARASOLA, VALIANI, SOUMET, REY, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECCQ, Mme QUEHEILLE, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme PEBEYRE, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme CABELLO, MALEIG, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Marie ECHEPARE	à	Henri GIMENEZ
	Didier LOUSTAU	à	Jean-Michel IDOIBE
	Gérard FRECHOU	à	Louis REY
	Jacques CARSUZAA	à	André MINJUZAN
	Jean-Marie GOUINEAU	à	Michel LAURONCE
	Philippe GARROTE	à	Marie-Lyse GASTON
	Jean-Michel BRUGIDOU	à	Robert BAREILLE
	Patrick MAILLET	à	Véronique PEBEYRE

<u>Suppléants</u> :	Madeleine COIG	suppléante de	Jean-Jacques IDOMENEE
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Henri LAFOURCADE	suppléant de	Anne-Marie ANCHEN
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Nadine BORDATTO	suppléante de	Jean-Michel BELLOT
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINE

Excusés : Patrick SEBAT, Alain TEULADE, France JAUBERT-BATAILLE, Joëlle FABRE, David LAMPLE, Gérard LEPRETRE, Fabien REICHERT, André LABARTHE.

RAPPORT N°15

PROSPECTION AERONAUTIQUE : CONVENTION AVEC LE CONSEIL GENERAL

M. UTHURRY indique que par délibération du 12 octobre 2010, le Conseil Communautaire a accepté le principe de participer de la CCPO à la démarche « Prospection Aéronautique » initiée par le Conseil Général.

Cette acceptation était assortie de réserves concernant l'assurance des retombées économiques sur notre territoire d'une part, et sur le lien avec la démarche « Plan Industriel du Haut Béarn » réalisée par 2ADI, d'autre part.

La procédure engagée et les diverses rencontres qui se sont déroulées, ont apporté des réponses à nos interrogations avec notamment l'implication de nos services pour le choix du bureau d'étude, des visites sur site et un calendrier des réunions prévues associant nos élus au travers d'un Comité de Pilotage pour le suivi de l'action.

Le bureau d'étude retenu est la société ANEWWORLD de Toulouse qui présente des compétences reconnues et des références sérieuses dans la filière aéronautique.

Le Conseil Général vient de nous faire parvenir le projet de convention pour la conduite de cette étude qui fait apparaître une participation de 14 459 €, qui fera l'objet de deux versements : 7 418 € en 2011 et 7 041 € en 2012.

Les crédits correspondants seront inscrits sur les budgets de fonctionnement 2011 et 2012.

Ouï à cet exposé,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec le Conseil Général et régler les participations de la CCPO

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 14 avril 2011

Suivent les signatures

Le Président

Jean-Etienne GAILLAT